

Réunion du conseil municipal

du 24 mars 2016

Présents: Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, NEVEU, MALEUVRE, PRIME, Mrs JAGAULT, LASSALLE, BOURDEAU, CHOLLET, CLEMENT, ETENDARD

Absents non Excusés Mme HAMON, Mrs BARREL et LURTON

spécial budgets communaux en présence de Mr ARMAND Trésorier Principal de Bain de Bretagne

Présentation et vote du budget assainissement

Notre compte assainissement réalise un excédent de 51336,48€

Vote du conseil 12 pour

Présentation et vote du budget communal

Nous vous présentons comme l'an passé une vue d'ensemble des dépenses prévues, présentation également de la section investissement au sein du conseil : la plus grosse dépense orchestrée sera celle de la voirie, le reste est prévue en entretien de bâtiments communaux. Le coût de chaque investissement vous sera communiqué au fur et à mesure des travaux effectués .

Vote du conseil 12 pour.

Départ de Mr ARMAND Trésorier de Bain de Bretagne.

Vote des taux des impôts locaux

Suite à une discussion avec Mr ARMAND il s'avère qu'il nous faut augmenter les taxes communales au vue également de la baisse des dotations de l'état, nous avons pris la décision d'augmenter cette année de **1% ce qui représentera cette année une recette supplémentaire de 1400€.**

Vote du conseil 12 pour

	2015	2016
Taxe d'Habitation	15,65 %	15,81%
Taxe Foncière Bâti	17,21%	17,38%
Taxe Foncière Non Bâti	49,97%	50,46%

Présentation au conseil du dossier Voirie

La commission d'appels d'offre s'est réunie le samedi 5 mars pour étudier les offres reçues pour le dossier voirie, le cahier des charges a été établi par la commission voirie, Les offres reçues ont été au nombre de 10.

Les montants varient de 139.206,46€ TTC à 269.517,60€ TTC. La société Eurovia à été choisie pour un montant TTC de 139206,46 €. Vote du conseil 12 pour.

Vote du budget spécial CCAS

La commission CCAS s'est réunie le lundi 14 mars 2016. Le budget octroyé par la commune est de 1 500€, l'organisation du budget CCAS reste la même. Chaque personne résidente à Lalleu et âgée de 65 ans et plus est conviée au repas offert par la Municipalité. Des subventions ont été accordées sur le budget CCAS : l'association PANISOL de Bain de Bretagne pour un montant de 280€ (en 2014 : 8 personnes de notre commune ont pu bénéficier de cette aide et en 2015:28 personnes) et l'association Secours Catholique pour 50€.

Divers

Notre agent technique Mr Joël GODET a repris son travail à mi -temps thérapeutique jusqu'au 24 mai 2016, il est donc présent tous les matins. La commission scolaire s'est réunie pour mettre en place l'inauguration de notre école qui aura lieu **le Samedi 4 juin à 11 heures.** La commission bâtiment étudie les différents devis reçus pour la réfection du chauffage de l'école ; divers types de chauffage sont à l'étude: fuel à condensation, aérothermie, hybride modulant fuel et aérothermie.

Travaux d'investissements

Lors de la rénovation du bourg, il restait une partie de trottoir non rénovée. Aujourd'hui c'est chose faite : les travaux ont été effectués par l'entreprise MOQUET de CHATEAUBRIANT. La commune a fourni les bordures et pavés. Le coût est de : 4103,76€ TTC.

Oublie !!!

Nous nous excusons auprès des membres du Club de l'Amitié présidé par Mr Claude ETENDARD d'avoir oublié de les mentionner lors des subventions accordées par le conseil. Leur subvention est de 150€ .(Chaque association en a été informée par courrier)